

Communiqué de presse

Le Conseil national du numérique est saisi par le gouvernement sur l'opportunité de faire converger les transitions numérique et environnementale

Paris, le 27 février 2020

Elisabeth Borne, Ministre de la Transition écologique et solidaire et Cédric O, Secrétaire d'État chargé du Numérique, ont saisi le Conseil national du numérique (CNNum) pour la réalisation d'une feuille de route sur le numérique et l'environnement, en étroite collaboration avec le Haut conseil pour le climat et en co-construction avec des acteurs engagés et concernés. Elle nourrira aussi des propositions pour le Pacte vert pour l'Europe de la Commission européenne ; et internationale pour répondre aux objectifs de développement durable de l'Agenda 2030 fixés par les Nations Unis.

Le numérique a une forte empreinte environnementale partout où il est déployé. Ainsi, la transition numérique, s'inscrivant dans une logique de consommation, voire de surconsommation, fait peser deux risques majeurs de pollution sur l'environnement : une explosion de la consommation énergétique mondiale liée à ses usages et à son déploiement et d'autre part, une exploitation non-durable des matières premières. *A contrario*, une transition numérique maîtrisée et optimisée peut contribuer à une accélération de la transition écologique et solidaire.

Le CNNum et le Haut conseil pour le climat, deux instances indépendantes, collaborent d'ores et déjà en vue de l'élaboration de propositions concrètes autour de deux volets principaux : **réduire l'empreinte environnementale du numérique afin de créer un numérique durable et faire du numérique un levier pour la transition écologique et solidaire.**

Le CNNum souhaite inscrire l'élaboration de la feuille de route Environnement et numérique dans le cadre d'un important travail d'écoute et de consultation des principaux acteurs de l'environnement et du numérique, des associations de protection de l'environnement, d'administrations, de chercheurs et d'experts ainsi que des entreprises et de leurs instances représentantes... Étroitement associés à cette réflexion, de nombreux acteurs ont d'ores et déjà apporté leurs contributions ainsi que leur soutien. À l'heure où la Commission Européenne se saisit des enjeux environnementaux avec la mise en œuvre du Pacte Vert pour l'Europe, la France a tous les atouts pour saisir **l'opportunité de se positionner en tant que figure internationale du numérique responsable.** Les propositions de la feuille de route s'appuieront principalement sur le livre Blanc - « Numérique et environnement. Faire



de la transition numérique un accélérateur de la transition écologique » de mars 2018¹ ainsi que sur la loi relative à la lutte contre le gaspillage et à l'économie circulaire récemment adoptée².

À propos du Conseil national du numérique

Le Conseil national du numérique est chargé d'étudier les questions relatives au numérique, en particulier les enjeux et les perspectives de la transition numérique de la société, de l'économie, des organisations, de l'action publique et des territoires. Il est placé auprès du secrétaire d'État chargé du Numérique et ses statuts ont été modifiés par décret du 8 décembre 2017. Ses membres sont nommés par un arrêté du secrétaire d'État chargé du Numérique pour une durée de deux ans. Ils peuvent s'appuyer sur un secrétariat général composé d'une dizaine de permanents.

À propos du Haut Conseil pour le climat

Le Haut conseil pour le climat est un organisme indépendant chargé d'émettre des avis et recommandations sur la mise en œuvre des politiques et mesures publiques pour réduire les émissions de gaz à effet de serre de la France. Il a vocation à apporter un éclairage indépendant sur la politique du gouvernement en matière de climat. Le Haut conseil pour le climat a été créé par le décret du 14 mai 2019, après avoir été installé le 27 novembre 2018 par le Président de la République. Son existence a été inscrite dans la loi du 8 novembre 2019 relative à l'énergie et au climat. Ses membres sont choisis pour leur expertise dans les domaines de la science du climat, de l'économie, de l'agronomie et de la transition énergétique.

Contact presse

Charles-Pierre ASTOLFI - Secrétaire général du CNNum
presse@cnnumerique.fr / 01 44 97 25 08

Haut conseil pour le climat
Elisa SGAMBATI – presse et communication
presse@hautconseilclimat.fr / 01 42 75 59 98

VILLANI Cédric, *Donner un sens à l'intelligence artificielle - Pour une stratégie nationale et européenne*, Rapp. remis au Président de la République, 28 mars 2018 : <https://www.aiforhumanity.fr/>

² Étude du PIPAME, *Prospective Intelligence artificielle, Etat de l'Art et perspectives pour la France*, février 2019 : <https://www.entreprises.gouv.fr/etudes-et-statistiques/publication-de-etude-intelligence-artificielle-etat-de-art-et-perspectives>